



Françoise Roche
Secrétaire Générale

5, rue Clisson 75013 PARIS / T 0684572075 & 0153940753
FR41@wanadoo.fr & gc.roche@orange.fr
www.snca-nat.fr

COMMUNIQUE

Vous avez dit : refondons l'Ecole de la République ?

Les 15 et 16 octobre, « en vue de la préparation de la loi d'orientation et de programmation sur l'Ecole », les ministres Vincent PEILLON et George PAU-LANGEVIN, en charge de l'Education Nationale, ont reçu la FSU, l'UNSA éducation, la FERC-CGT, FO, le SGEN-CFDT, SUD-Education : que du beau linge, que du syndicat administratif labellisé !

Il était déjà remarquable que le débat sur la refondation de la République fût devenu une concertation supervisée par des « personnalités » qui l'ont foutue en l'air ; ça continue !

Poursuite, voire amplification, de la politique éducative précédente : manque de poste, précarisation des emplois, insuffisance de la formation des maîtres, réduction des heures de cours pour les élèves, soumission aux *lobbies* des parents d'élèves, cogestion indécente avec les organisations syndicales dont les appareils ont depuis trente ans complètement oublié la mission première du syndicalisme qui est de défendre les intérêts matériels et moraux des personnels, violence à tout va, mal être grandissant, encadrement hiérarchique dont, dans la plupart des cas, la morgue le dispute à l'incompétence voire à la sottise...

Tout cela est navrant pour le futur de la jeunesse et consternant pour celui de la République !

Pour sa part, le SNCA e.i.L. Convergence, sur la base des principes et des valeurs qui fondent les Syndicats e.i.L., est convaincu que l'avenir de la République et de son Ecole se définit dans le respect de la démocratie et de la justice sociale ; que la démocratie et la justice sociale passent par une rupture radicale d'avec l'idéologie libérale que la « gauche » social-démocrate pratique avec presque autant d'entêtement que la droite parlementaire.

C'est pourquoi le SNCA e.i.L. Convergence revendique pour l'Ecole et pour tous les personnels de l'Education Nationale, y compris pensionnés,

- une politique volontariste de relèvement substantiel des rémunérations, qui devra passer par la refonte de la grille indiciaire des salaires de la Fonction Publique,
- une formation professionnelle initiale et continue adaptée aux missions confiées,
- le respect de ces missions par ceux qui les ont dévolues,
- un suivi de carrière juste et contrôlé démocratiquement,
- l'application de la loi républicaine dans les établissements scolaires pour en éradiquer la violence et y réinstaller la laïcité,

- l'égle considération pour les voies de formation initiale, leurs élèves, leurs maîtres et leurs diplômes,
- la mise en place d'une orientation scolaire fondée sur les seuls critères scolaires, y compris pour la poursuite d'études supérieures.

N'est-il pas temps que la massification de l'accès aux études secondaires s'accompagne enfin de sa démocratisation ?

Mais ce n'est pas en perpétuant les vieilles et mauvaises habitudes que le gouvernement en prendra le chemin.

SFDB, le 25 octobre 2012